LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 32e année | N° 03 | Juin 2025

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Prix du mérite 2025	2
Chaleur et santé	3
Info-déchets et tiques	4-5
Le coin prévention	6-7
Tapa l'oeil	8
Vie et sociétés locales	9-11
A votre service !	12

L'été sur le pré, c'est reparti !

L'été revient, et avec lui, «L'été sur le Pré» pour une deuxième édition encore plus festive ! Chaque jeudi soir, venez vivre un moment de convivialité au cœur du village : sous la tonnelle ou dans l'espace détente, profitez de l'ambiance estivale, des animations variées et des surprises concoctées par les associations, sociétés locales et le personnel communal d'Yvonand.

Un rendez-vous hebdomadaire pour petits et grands, entre amis, voisins ou en famille — parce que le centre du village bouge plus que jamais cet été ! Ambiance chaleureuse, découvertes locales, rires partagés et rencontres assurées… Découvrez le calendrier en page 11.

On se retrouve sur le Pré, tous les jeudis soir, du 12 juin au 14 août de 16h00 à 21h00 ! Venez nombreux, l'été s'annonce animé à Yvonand !

Conseil Communal

Le conseil communal d'Yvonand s'est réuni le lundi 12 mai 2025, il a traité les objets suivants :

Préavis déposés le 12 mai 2025 :

Préavis 2025-03 :
Vente d'un terrain communal, Rue du Grand-Genoud 10, parcelle n° 1815

Préavis 2025-04 :
Achat d'une nouvelle mini pelle retro pour le service de voirie

Dates des prochains Conseils communaux

Vendredi 20 juin 2025
à 19h00 au Forum

Lundi 27 août 2025
à 20h00 au Forum

Election complémentaire à la Municipalité

Votation 2ème tour

Dimanche 8 juin
au pilier public

Retrouvez toutes les informations liées au Conseil communal ainsi que les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Remise du Prix du Mérite 2025

De gauche à droite : Florian Breguet (Président du Conseil Communal), Murielle Daenzer, Pierre Héritier, Frédéric Habegger et Georges Corday

Le Prix du Mérite de la commune d'Yvonand, créé en 2008 pour récompenser ceux qui contribuent au rayonnement local, a été attribué en 2025 à l'association Espace Gutenberg. Fondée en 1994 par Jean-Pierre Grossrieder, Pierre Héritier et Tony Bättig, cette association patrimoniale dédiée à l'imprimerie traditionnelle célèbre cette année ses 30 ans d'existence.

Forte de 90 membres et plus de 500 groupes visiteurs à son actif, l'Espace Gutenberg est reconnue pour son savoir-faire et la valorisation du patrimoine local. La cérémonie officielle de remise du Prix du Mérite a eu lieu lors du Conseil communal du 12 mai dernier en présence de plusieurs membres actifs de l'association. Le prix comprend un montant de CHF 500.- et un certificat.

Les autorités communales invitent chaleureusement la population à assister à l'inauguration publique de la plaquette du Prix du Mérite 2025, qui aura lieu **le jeudi 12 juin à 18h00 sur le Pré de l'Hôtel de Ville.** Un apéritif convivial sera offert à cette occasion.

Hommage à Monsieur Philippe Moser, Syndic

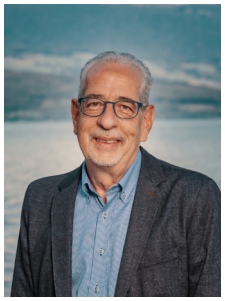

Après dix-neuf années au sein de l'Exécutif d'Yvonand, dont quinze en tant que syndic, nous adressons nos plus sincères remerciements à Monsieur Philippe Moser pour son engagement.

Durant toutes ces années, il a su guider notre commune avec rigueur, vision et dévouement. Grâce à son sens de l'écoute et à son attachement profond à Yvonand, il a accompagné de nombreux projets qui ont façonné la commune tout en respectant son identité. La trace qu'il laisse dans l'histoire d'Yvonand est indélébile, tout comme l'est l'estime que lui porte la population.

À l'heure de tourner cette page importante, nous lui adressons nos plus sincères remerciements et lui souhaitons le meilleur pour la suite, en espérant qu'il saura savourer une retraite, cette fois-ci, bien méritée ! Merci, Monsieur le Syndic.

Chaleur et santé : comment se préparer à l'été

Les fortes chaleurs sont de plus en plus fréquentes. Elles peuvent être dangereuses, surtout pour les personnes âgées, les enfants en bas âge, les personnes malades ou isolées.

Le Canton de Vaud appelle chacun à se préparer et à adopter les bons gestes pour se protéger.

Protégez-vous… et vos proches

- Buvez régulièrement, même sans avoir soif.
- Rafraîchissez-vous souvent : douche tiède, linge humide sur la peau, ventilateur
- Restez au frais : fermez les volets en journée, aérez la nuit, allez dans des lieux climatisés ou ombragés (bibliothèques, centres commerciaux, églises, etc.)
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes (entre 11h et 17h)
- Prenez des nouvelles de vos voisins âgés, malades ou isolés. Un simple appel peut sauver une vie

Pour les enfants et les sportifs

- Ne laissez jamais un enfant dans une voiture même pour quelques minutes
- Pensez à adapter les activités physiques en cas de canicule
- Les enfants doivent boire souvent, jouer à l'ombre, et porter des vêtements légers

Le Canton met à disposition des conseils simples et des documents utiles sur *www.vd.ch/chaleur.* Vous pouvez aussi y commander gratuitement des brochures ou affiches.

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° de Août 2025
Délai rédactionnel 15.07
Parution 15.08

N° de Octobre 2025
Délai rédactionnel 15.09
Parution 16.10

N° de Décembre 2025
Délai rédactionnel 15.11
Parution 16.12

N° de Janvier 2026
Délai rédactionnel 15.12
Parution 16.01

Votre publicité dans le journal ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée ci-dessus au plus tard, sous forme électronique à l'adresse : **publication@yvonand.ch**

Données :
Textes : Word
Images : JPEG ou PNG
Annonce prête au bon format : JPEG OU PNG

Format et prix des publicités :
1/4 page (9x11.8 cm): 120.-
1/8 page (9x6.2 cm): 60.-

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Mise en page:
Commune d'Yvonand

Imprimerie:
SPRINT votre imprimeur SA
à Yverdon-les-Bains

Trop de déchets... et pas au bon endroit !

Dans notre commune, les points de collecte sont là pour faciliter le tri et valoriser nos déchets. Pourtant, trop souvent, des sacs sont laissés au sol ou jetés dans le mauvais container. Résultat ? Cela coûte plus cher à la collectivité, pollue notre environnement, et annule les efforts de tri faits par la majorité.

Bon à savoir :

- Le plastique déposé dans nos déchets verts fini à terme dans nos assiettes
- Les sacs au sol font le plaisir des renards et les ordures finissent éparpillées dans nos rues

Merci de déposer vos sacs dans les containers prévus, sans hésiter à les ouvrir pour vérifier qu'ils ne soient pas pleins. Si un point de collecte est saturé, signalez-le au service de voirie. Le container à déchets verts, c'est uniquement pour des déchets alimentaires.

Déposer son sac au mauvais endroit est passible d'une amende dès 100.- CHF, le bon geste lui est gratuit. Et franchement, ce n'est pas plus compliqué... !

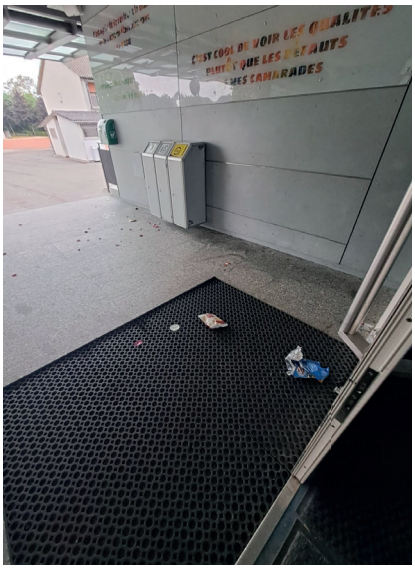

Sans parler de l'état de nos canalisations à cause des lingettes...

Protégez-vous des tiques

Avec le retour des beaux jours (de mars à novembre), les tiques sont particulièrement actives en Suisse, jusque 2000 m d'altitude. Ces parasites peuvent transmettre des maladies graves comme la borréliose (maladie de Lyme) et la méningo-encéphalite à tiques (FSME).

Maladies transmises par les tiques :

- Borréliose (maladie de Lyme) : infection bactérienne provoquant une rougeur en anneau autour de la piqûre, douleurs articulaires et autres symptômes. Il n'existe pas de vaccin, mais un traitement antibiotique efficace si détectée assez tôt. Non traitée, elle peut causer des infir mités permanentes
- Méningo-encéphalite à tiques (FSME) : maladie virale pouvant entraîner des complications neurologiques graves. Un vaccin efficace est recommandé par l'Office fédéral de la santé pu blique

Où trouve-t-on des tiques ?

Partout en Suisse, surtout dans les zones boisées, humides, mais aussi dans les jardins et parcs. Elles attendent sur l'herbe ou les buissons un hôte sur lequel s'agripper et grimper pour se nourrir.

Comment se protéger ?

- Portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants et de couleur claire pour repérer plus facilement les tiques
- Rentrez le bas du pantalon dans vos chaussettes
- Utilisez des répulsifs sur la peau et les vêtements
- Inspectez minutieusement votre corps après une sortie, notamment les zones chaudes (aine, arrière des genoux, cuir chevelu)

Que faire en cas de piqûre ?

- Retirez la tique rapidement avec une pince adaptée (disponible en pharmacie)
- Désinfectez la zone et notez la date de la piqûre
- Surveillez votre état pendant 14 jours. Consultez un médecin en cas de symptômes suspects (rougeur, douleur, fièvre, fatigue)

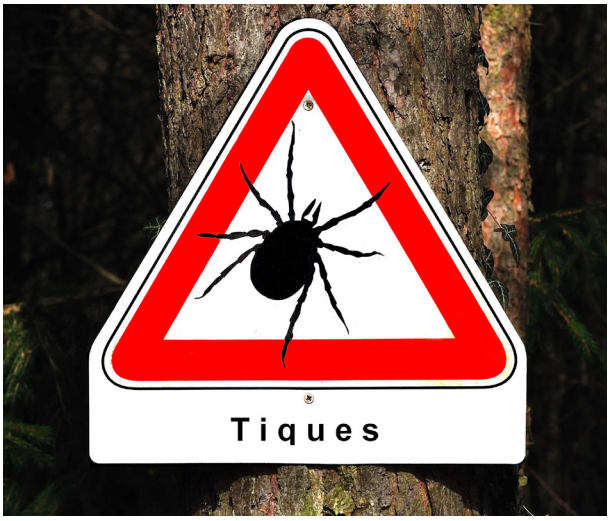

Attention à l'arnaque aux faux policiers

Depuis plusieurs mois, une arnaque particulièrement sournoise touche notre région : des escrocs se font passer pour des policiers afin de voler de l'argent ou des objets de valeur. La Police cantonale vaudoise tire la sonnette d'alarme.

Comment se déroule l'arnaque ?

Des personnes âgées reçoivent un appel téléphonique de quelqu'un parlant parfaitement français, prétendant être policier, banquier ou assureur. L'escroc annonce un problème avec la carte bancaire ou le compte de la victime, et prétexte qu'un « policier » passera récupérer la carte ou de l'argent pour les « mettre en sécurité ».

Attention : c'est une arnaque ! La police ne récupère jamais d'argent ni de cartes bancaires à domicile.

Depuis début 2025, près de 400 tentatives ont été signalées dans le canton de Vaud. Plus de 100 victimes se sont malheureusement fait piéger, pour des pertes totales s'élevant à près d'un million de francs en 2024.

Les bons réflexes à avoir

- Ne donnez jamais d'informations personnelles ou bancaires au téléphone.
- Ne remettez jamais votre carte bancaire ni votre code à un inconnu.
- En cas de doute, raccrochez immédiatement et appelez le 117 ou votre banque.
- Ne rappelez pas automatiquement un numéro inconnu.
- Parlez-en autour de vous, surtout avec les personnes âgées de votre entourage.

Contactez votre poste de police ou votre administration communale.
Plus d'infos sur : *www.votrepolice.ch*

Rouler avec sa e-trottinette en toute sécurité

La e-trottinette a connu un essor fulgurant ces dernières années. Mais face au nombre d'accidents en hausse, certaines règles sont à respecter.

Pratiques, rapides, et facilement transportables, les trottinettes électriques séduisent un large public et s'imposent comme un moyen de transport incontournable pour les trajets courts. Mais si les ventes ont explosé depuis quelques années en Suisse, il en va malheureusement de même pour le nombre absolu d'accidents impliquant les e-trottinettes. En 2019, 98 accidents étaient recensés contre 716 en 2023. Face à cette situation, le TCS rappelle la nécessité d'adopter des comportements responsables et de se conformer aux règles en vigueur.

Une réglementation trop souvent ignorée

Trop d'utilisateurs négligent le fait que la trottinette électrique est un véhicule motorisé. Par conséquent, il est formellement interdit d'emprunter les trottoirs et les zones piétonnes pour circuler. Une trottinette électrique reste un engin relativement lourd qui peut causer de graves blessures en cas de collision avec un piéton. Les conducteurs ont l'obligation d'emprunter les pistes cyclables, ou la chaussée, en cas d'absence d'aménagements cyclables. Ils doivent se conformer au code de la route en roulant à droite et les changements de direction doivent être signalés avec la main. Il est également obligatoire de circuler, de jour comme de nuit, avec les phares allumés.

La vitesse maximale autorisée pour ces engins est de 20 km/h, avec une puissance qui ne doit pas dépasser les 500 watts. Enfin, même si le port du casque n'est pas obligatoire, son utilisation est fortement conseillée, tout comme porter des gants.

Une utilisation responsable

Pour conduire une trottinette électrique en Suisse, il faut avoir au moins 14 ans. De plus, les conducteurs âgés de 14 à 16 ans doivent posséder un permis de conduire de catégorie M (destiné aux cyclomoteurs) ou G (pour les véhicules agricoles). Ces exigences visent à garantir une utilisation maîtrisée de l'appareil par les plus jeunes. Pour éviter toute mauvaise surprise, il est également conseillé de procéder, si possible, à un essai de la trottinette avant l'achat et de vérifier que le modèle est homologué pour circuler sur la voie publique. Une fois le véhicule acquis, il est préférable de s'habituer à sa conduite dans un endroit sécurisé et à l'écart du trafic et des dangers.

Risques en cas de non respect des règles

Les conducteurs qui ne respectent pas les règles de la circulation sur la chaussée, qui circulent sur les trottoirs et les zones piétonnes, ou qui n'ont pas l'âge minimum requis s'exposent à des amendes. Les trottinettes non conformes, qui ne respectent pas les normes techniques exigées, sont interdites et leur usage expose les utilisateurs à des sanctions ainsi qu'à la saisie du véhicule.

Rubrique « Tapa l'oeil », publireportage d'une entreprise locale

Dans la vitrine cette semaine : Mingard boucherie et alimentation SA

Votre boucherie est bien connue à Yvonand. Pourquoi avez-vous décidé de changer votre fonctionnement ?

Depuis plusieurs années, nous constatons une évolution des attentes de nos clients. Beaucoup souhaitent pouvoir se servir rapidement, tout en conservant la qualité artisanale de nos produits. Nous avons donc choisi de développer encore davantage notre offre de viandes fraîches et spécialités emballées sous vide, tout en maintenant un service au comptoir pour ceux qui le souhaitent. Cette évolution nous permet d'être plus efficaces tout en garantissant la qualité qui fait notre réputation.

Concrètement, qu'est-ce qui a changé pour vos clients ?

Le service au comptoir existe toujours, mais est désormais assuré par une seule personne. En parallèle, notre grand rayon libre-service propose une large gamme de viandes fraîches et spécialités maison prêtes à emporter. Nous encourageons désormais nos clients à passer commande le jour avant via WhatsApp Business ou téléphone au 024/430.11.77 ou directement en magasin. Cela nous permet de mieux organiser la production, de réduire les attentes, et d'assurer un service rapide et de grande qualité.

Pourquoi recommandez-vous de commander à l'avance ?

Commander à l'avance nous permet de regrouper les préparations et d'optimiser notre temps de travail. Par exemple, depuis que nous proposons les tartares uniquement sur commande, nous avons gagné près de 4 heures de travail par semaine. Ce temps précieux est réinvesti dans la diversité de nos préparations. Pour les clients, c'est aussi la garantie de trouver exactement ce qu'ils souhaitent, sans stress ni attente.

Et en termes d'écologie, que représente ce changement vers le sous-vide ?

C'est une excellente question. Beaucoup de nos clients souhaitent désormais que leurs produits soient emballés sous vide, pour une meilleure conservation et une consommation plus flexible. Contrairement aux idées reçues, le sous-vide peut même être plus écologique : il réduit les pertes alimentaires, évite le gaspillage, et nous permet de limiter l'usage du papier jetable. Chaque emballage est optimisé pour préserver la qualité tout en minimisant l'impact environnemental.

Un dernier mot pour votre clientèle fidèle ?

Nous remercions sincèrement tous nos clients pour leur confiance. Grâce à eux, nous pouvons faire évoluer notre boucherie tout en restant fidèles à nos valeurs : proximité, qualité et savoir-faire artisanal. Nous sommes heureux d'écrire cette nouvelle page à leurs côtés !

Voyage harmonieux avec le Quatuor SLOVENE

Nichée au cœur de l'Europe, la Slovénie, célébrée pour ses paysages de montagne et ses lacs cristallins, n'a retrouvé son indépendance il n'y a qu'à peine 35 ans. Mais elle puise son folklore musical dans des racines bien plus anciennes, notamment ses chants et ses danses qui participent grandement à son identité propre et à la transmission des valeurs. Le Quatuor Slovène, que reçoit « Pleins-Jeux » pour ce concert estival, porte au-delà des frontières l'essence même de l'âme slovène. Matej Avbelj, premier ténor, Peter Grdadolnik, second ténor, Rok Bavčar, baryton au large éventail, et Matija Bizjan, basse profonde, quatre voix masculines d'exception forment donc ce Slovenski Kvartet. Ils sont tous issus des plus hautes écoles (Académie de Musique de Ljubijana en particulier) et on les applaudit, qui dans le chœur de l'opéra de la capitale, qui comme choriste ou soliste sur les plus grandes scènes européennes. Si ce Quatuor témoigne de son dévouement au riche folklore de son pays, qui compose l'essentiel de son répertoire, les quatre chanteurs proposent aussi des pièces plus exigeantes de compositeurs étrangers qui leur permettent de mettre en valeur leur polyvalence et leur engagement envers l'excellence musicale.

Temple d'Yvonand, vendredi 4 juillet à 20h00. Entrée libre ; collecte.

Fête patronale de la communauté catholique d'Yvonand

La Fête patronale de la communauté catholique d'Yvonand aura lieu le samedi 16 août 2025.

Au programme : messe à 11h00 suivie d'un apéritif offert. Invitation à tous à poursuivre la dégustation de lasagne qualité boucher, salade au prix de Fr. 20.- l'assiette et de Fr. 10.- pour les enfants jusqu'à 12 ans. Eaux à disposition et vente de vin.

Inscription obligatoire d'ici au 10 août à *communaute.yvonand@cath-vd.ch* ou par téléphone au 079/270.10.39 (laisser un message) ou 079/ 658.18.78

Des espaces verts pour la biodiversité

Trois espaces verts ont été aménagés sur notre commune pour favoriser la biodiversité : rue de la Passerelle, le long du parking du quartier de Treysala, et aux abords du pré de la salle polyvalente. Ces aménagements incluent la plantation de gazons fleuris, d'arbustes et d'arbres indigènes, ainsi que des installations pour accueillir la petite faune (insectes, oiseaux, petits mammifères…).

La majorité des plantations a été réalisée cet hiver par le service voirie, et les derniers aménagements seront finalisés cet automne.

Ces espaces naturels permettent de créer des refuges pour la faune, d'embellir notre cadre de vie et de renforcer la résilience de notre environnement face aux changements climatiques.
Un petit geste pour la nature, un grand pas pour notre commune !

Les chauffages électriques : bientôt interdits !

Un grand changement arrive dans le canton de Vaud : tous les chauffages et chauffe-eau électriques devront être remplacés d'ici 2033. Cette décision fait partie d'un nouveau décret qui est entré en vigueur en janvier 2025.

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment avec un chauffage ou un chauffe-eau électrique, vous devez le signaler avant le 30 juin 2025. Il suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site :
vd.ch/chauffage-electrique.

Cette étape est **obligatoire**. Elle permettra au canton de vous informer sur les solutions possibles et sur les aides ou exceptions si votre situation le justifie. Les communes doivent aussi participer. Elles doivent déclarer leurs propres installations électriques et aider à informer les habitants. Des affiches et documents sont à leur disposition pour en parler dans les guichets, infolettres ou sites communaux.

Ce qui change, ce qui reste

Une partie du décret est temporairement suspendue à cause d'un recours juridique, mais l'obligation de s'annoncer reste bien en vigueur. Le remplacement des installations devra tout de même se faire d'ici 2033.

Le canton compte sur la participation de toutes et tous pour réussir cette transition énergétique.
Pour en savoir plus : *vd.ch/chauffage-electrique.*

L'été sur le pré, c'est reparti !

La 2ème édition du Broc'Troc d'Yvonand

La deuxième édition de Broc'Troc revient cet automne, une occasion idéale pour donner une nouvelle vie à vos objets, vêtements et vélos inutilisés ! Faites du tri, misez sur le réemploi et transformez vos trésors oubliés en nouvelles trouvailles.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 septembre. Etant donné que le nombre de stands est limité, nous vous invitons à vous inscrire rapidement pour réserver un stand au prix de fr.10.- (à payer cash sur place).

Pour vous inscrire ou pour toute information, merci de vous adresser par courriel à *d.durabilite@yvonand.ch*.

Nous vous remercions déjà d'envoyer vos coordonnées complètes : Nom, Prénom, Adresse et numéro de téléphone pour vous inscrire.

Réservez vite votre stand ou notez la date dans vos agendas !

carrosserie s.aliberti

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI
Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch

MATTMANN
OPTIQUE
est partenaire
CSS Coin

Vous êtes assuré à la CSS ?
Profitez de rabais
à l'achat de vos prochaines lunettes !

MATTMANN OPTIQUE YVONAND

En savoir plus : www.css-coin.ch

Institut Glorimex
Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+de 20 ans d'expérience au service du bien-être

L'Ocytocine

Si le massage apporte des bienfaits physiques évidents, il a aussi un impact considérable sur le plan psychologique. En effet, le toucher bienveillant active la production d'ocytocine, souvent appelée « hormone du bonheur », qui favorise la détente et la connexion émotionnelle.

De plus, le fait d'être touché avec respect et attention renforce l'estime de soi et la perception positive de son propre corps. Pour beaucoup de personnes, le massage bien-être est un moment privilégié où elles peuvent relâcher leurs inhibitions, se sentir acceptées telles qu'elles sont, et vivre une expérience de bien-être profond.

Grand Rue 31, Yvonand,
Tel. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com

Proche de vous à Yvonand.

Agence générale Nord vaudois
Grand Rue 19 · 1462 Yvonand
T 024 447 33 80
vaudoise.ch

Vous nous inspirez.
vaudoise Assurances

Anken Pompes Funèbres - Successeur Noémie Cossy
14 ans d'expérience auprès des familles

OBSÈQUES - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
TRANSPORTS - CONTRATS DE PRÉVOYANCE

Nous vous épaulons 7j/7 et 24h/24 - 079 863 48 18

Sainte-Croix - Place du Pont 1 - 024 454 19 58 | Yvonand - Rue de la Mauguettaz 3a - 024 430 34 94
info@anken-pf.ch - www.anken-pf.ch

HUG PEINTURE Sàrl.

Peinture • Papiers peints • Crépis • Façades
Tél. 079 636 48 31 • Tél. 024 430 30 54
hugpeinture.sarl@bluewin.ch
Rue de la Scierie 4 • 1462 Yvonand

Commune YVONAND